



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Voir dans le document/
See herein
NA
Québec
NA

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet AMA et hors-AMA - Catégorie 6	
Solicitation No. - N° de l'invitation G9292-216029/A	Date 2020-09-01
Client Reference No. - N° de référence du client G9292-216029	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-625-15833	
File No. - N° de dossier MTA-0-43112 (625)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-09-17	Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lavoie, Corine	Buyer Id - Id de l'acheteur mta625
Telephone No. - N° de téléphone (514) 207-4777 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Complexe Guy Favreau 200 Boul. Rene-Levesque Montreal Québec H2Z 1X4 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Delivery Required - Livraison exigée Voir doc.	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? *Non*

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Guide des Clauses et Conditions pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

Exigences en matière de sécurité : N/A

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission Les soumissions doivent être soumises aux dates et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. Jeudi 17 septembre 2020 b. Par 14 hrs HAE
À l'emplacement physique (<i>le cas échéant</i>)	Les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.
Unité de réception des soumissions de la région du Québec de TPSGC Seules les soumissions transmises à l'aide du service Connexion postel seront acceptées. <i>Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2003 ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.</i>	TPSGC.RQReceptionSoumissions- QRSupplyTendersReception.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca <i>Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la demande d'ouverture de conversation Connexion postel est envoyée à l'adresse électronique ci-dessus au moins six jours avant la date de clôture de la demande de soumissions.</i>
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	4 jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
	a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	X Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)	
	Nom :	Corine Lavoie
	Titre :	Spécialiste en approvisionnement, p.i.
	Ministère, organisme ou société d'État :	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA
	Adresse :	Place Bonaventure, Portail sud-ouest, 7e étage Bureau 7300, 800 rue de la Gauchetière ouest Montréal (QC) H5A 1L6
	N° de téléphone :	(514) 207-4777
	Courriel :	corine.lavoie@pwgsc-tpsgc.gc.ca
4.2	Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat) <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i> <i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	

5.	Modalités de paiement
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.
	<input type="checkbox"/> Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/> Paiements multiples Premier paiement : Phase 1 – 5 ^e et 7 ^e étages Deuxième paiement : Phase 2 – 3 ^e et 4 étages Troisième paiement : Phase 3 – 2 ^e et 8 ^e étages
6.	Facturation (<i>facultatif</i>)
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :
	Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>
	Adresse :
7.	Clauses du Guide des CCUA

ANNEXE A.1
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 5

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits. Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

- b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable
- c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

- d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois
- e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage
- f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

- g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie : 6

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

****Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.****

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produits : 6, Zone collaboration secondaire

Tableau 1 – Tableau des produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	6MMTLGBTOW54192 WYNX	Table de conférence - électrifié - placage de bois - forme bateau - pattes-colonnes / 192"L x 54"P x hauteur standard	Phase 1 1 Phase 2 0 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
2	6CMUHARERL48102X YXX	Table multimedia collaborative, hauteur ajustable, forme rectangulaire, support à écran simple, avec prise électrique / 102"x48"x hauteur ajustable	Phase 1 1 Phase 2 0 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
3	6CMUSHTZRL42L78W YXX	Table multimedia collaborative, forme trapézoïde, support à écran simple, avec prise électrique / 78"x42"x hauteur standard	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
4	6CMUSHTZRL42L90W YXX	Table multimedia collaborative, forme trapézoïde, support à écran simple, avec prise électrique / 90"x42"x hauteur standard	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
5	6CMUSHDSRL42L78W YXX	Table multimedia collaborative, forme en D, support à écran simple, avec prise électrique / 78"x42"x hauteur standard	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

6	6CMUSHRERL42L78W YXX	Table multimedia collaborative, forme rectangulaire, support à écran simple, avec prise électrique / 78"x42"x hauteur standard	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
7	6SBAINXXLUW1G19LM NN	Banquette courbe sans accoudoir. Forme de demi-cercle courbe intérieur/ Avec barres fixé à l'endos du dossier - assise ferme - Couleur différente de l'assise et le dossier. 	Phase 1 4 Phase 2 4 Phase 3 4	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
8	6SMOCBXXLU37G19L YNN	Banquette courbe sans accoudoir. Forme de demi-cercle courbe intérieur/ Avec barres fixé à l'endos du dossier - assise ferme - Couleur différente de l'assise et le dossier. 	Phase 1 8 Phase 2 8 Phase 3 8	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
9	6SMORBXXLU25G19LN NN	Baquette courbe sans accoudoir. Forme un 3/4 de cercle courbe intérieur. Dossier très haut / assise ferme - Couleur différente de l'assise et le dossier. 	Phase 1 2 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
10	6SMOCBXXLU37G19L YNN	Armless single curved corner seat. 3/4-circle shape with inside curve. High back-rest. / firm seat - seat and backrest are different colours 	Phase 1 14 Phase 2 7 Phase 3 7	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
11	6SLCWAXXWUXXXXXXM XXX	Fauteuil d'aire de repos avec accoudoirs 	Phase 1 4 Phase 2 0 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

12	6SBAINXXLUW1G19LLY N	<p>Individuel/Banquette sans traversin, sans accoudoir avec pattes, avec panneaux d'intimité en tissus derrière le dossier 24" - 31" x 19" x 16" - 20"</p> <p>Besoin de coordination avec la table, avec au moins 8" - 10" de dégagement, ne peut pas être plus longue que la banquette / assise ferme - - Couleur différente de l'assise et le dossier.</p> 	<p>Phase 1 8</p> <p>Phase 2 22</p> <p>Phase 3 6</p>	non		\$	<p>PHASE 1 \$</p> <p>PHASE 2 \$</p> <p>PHASE 3 \$</p>
13	6SBBTWXXLUW3G19L MYN	<p>Double Banquette sans traversin, sans accoudoir avec pattes, avec panneaux d'intimité en tissus derrière le dossier 48" - 62" x 19" x 16" - 20"</p> <p>Besoin de coordination avec la table, avec au moins 8" - 10" de dégagement, ne peut pas être plus longue que la banquette / assise ferme - - Couleur différente de l'assise et le dossier.</p> 	<p>Phase 1 4</p> <p>Phase 2 4</p> <p>Phase 3 2</p>	non		\$	<p>PHASE 1 \$</p> <p>PHASE 2 \$</p> <p>PHASE 3 \$</p>
14	6SBBTHXXLUW5G19L MYN	<p>Triple Banquette sans traversin, sans accoudoir avec pattes, avec panneaux d'intimité en tissus derrière le dossier 63" - 75" x 19" x 16" - 20"</p> <p>Besoin de coordination avec la table, avec au moins 8" - 10" de dégagement, ne peut pas être plus longue que la banquette / assise ferme - - Couleur différente de l'assise et le dossier.</p> 	<p>Phase 1 8</p> <p>Phase 2 4</p> <p>Phase 3 0</p>	non		\$	<p>PHASE 1 \$</p> <p>PHASE 2 \$</p> <p>PHASE 3 \$</p>

15	6SMOCBXXLU37G19L NNN	assise ferme - Couleur différente de l'assise et le dossier	Phase 1 3 Phase 2 3 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
16	6SMORBXXLU25G19L YNN	assise ferme - Couleur différente de l'assise et le dossier	Phase 1 5 Phase 2 5 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
17	6SUCSQXXLUX8XXXLX XX	assise ferme - Couleur différente de l'assise et le dossier	Phase 1 3 Phase 2 3 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
18	6KBSCHxxSP15XXXPO NX	tabouret sans accoudoirs et assise en contreplaqué cintrée - hauteur comptoir Assise 15"D x 24" - 27"H Coquille / Repose pied 	Phase 1 20 Phase 2 10 Phase 3 20	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

****** Veuillez fournir des informations supplémentaires:

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA *(ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie)*

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N°	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
19	Table à surface stratifiée simple avec piètement métallique peint à quatre branches arrondies 24"-29" x 30" x 28" - 30" Besoin de coordination avec la table, avec au moins 8" - 10" de dégagement, ne peut pas être plus longue que la banquette/la base ne peut pas dépasser la table 	Phase 1 8 Phase 2 23 Phase 3 6	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

Piètement

20	Table à surface stratifiée double avec piètement métallique peint à quatre branches arrondies 48" - 52" x 30" x 28" - 30" Besoin de coordination avec la table, avec au moins 8" - 10" de dégagement, ne peut pas être plus longue que la banquette/la base ne peut pas dépasser la table  Piètement	Phase 1 5 Phase 2 5 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
21	Table à surface stratifiée triple avec piètement métallique peint à quatre branches arrondies 63" - 70" x 30" x 28" - 30" Besoin de coordination avec la table, avec au moins 8" - 10" de dégagement, ne peut pas être plus longue que la banquette/la base ne peut pas dépasser la table  Piètement	Phase 1 6 Phase 2 6 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
22	Table ronde en stratifié - piètement central rond (socle) 60" diamètre - hauteur standard/la base ne peut pas dépasser la table	Phase 1 2 Phase 2 0 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
				PHASE 1 Total des produits	\$	\$
				PHASE 2 Total des produits	\$	\$
				PHASE 3 Total des produits	\$	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	Phase 1 – 5 ^e et 7 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	11 novembre 2020	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et</i>	\$

				<i>l'installation de mobilier.</i>	
2	Phase 2 – 3 ^e et 4 étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	5 juillet 2021	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
3	Phase 3 – 2 ^e et 8 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	28 février 2022	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

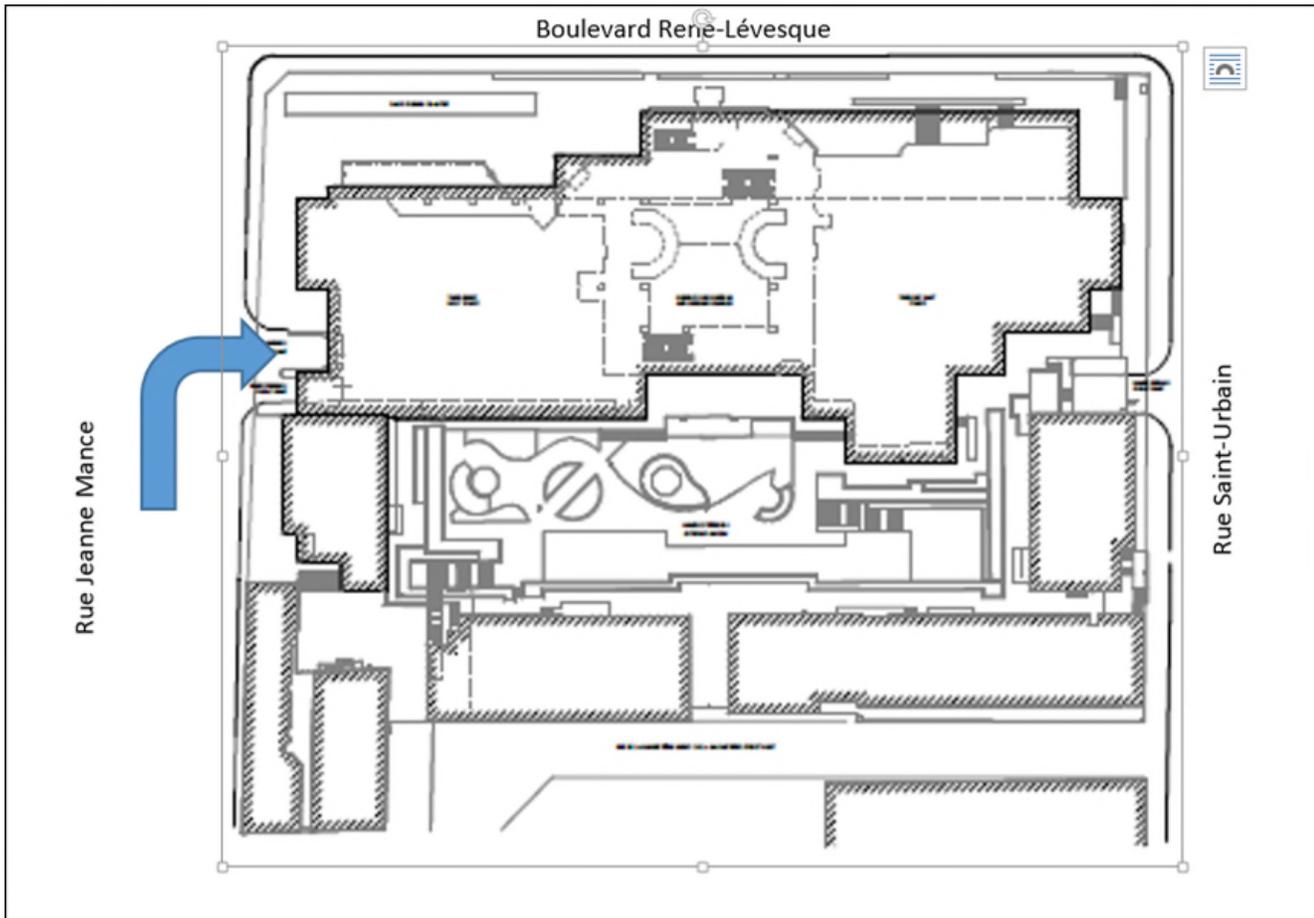
Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	Phase 1 – 5 ^e et 7 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	11 novembre 2020	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
2	Phase 2 – 3 ^e et 4 étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	5 juillet 2021	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$

3	Phase 3 – 2 ^e et 8 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	28 février 2022	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Prix total de l'installation :	\$

- Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, le chargé de projet enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4
B	Plateforme	Quai de livraison : Camion maximum de 12'-6" de haut maximum allège et 45'-0" de longueur par la rue Jeanne-Mance, 1125
C	Ascenseur	<p>il y a 1 ascenseur de service. Porte 3'6" x 7', grandeur intérieur 8' de largeur x 7' profondeur.</p> <p>l'ascenseur de service arrive dans nos locaux aux étages des travaux</p> <p>distance entre la porte de l'ascenseur de service sur les étages et le mur devant ±66"</p>
D	Porte	Portes et corridor du sous-sol (du dock à l'ascenseur de service : minimum 5' de largeur x 8' de haut. Distance entre le dock et l'ascenseur de service ±265'
E	Monte-charge	Non
F	Autre (préciser)	Confirmation de la livraison et de l'installation 48 heures d'avance



3.	Continuité des attestations
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$ N/A
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$ N/A
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$ N/A
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(s'il y a lieu)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		PBN:

ANNEXE A.2
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 5

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :

- a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables
- Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)
- Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie : 6

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

******Veillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés. ******

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

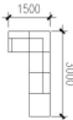
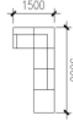
Catégorie de produits : 6, Air de collaboration ouvert

Tableau 1 – Tableau des produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N°	CIUGdC	Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	6MMTSMROPL36XXX WNNX	Table ronde en stratifié - piètement central rond / 36" diamètre hauteur standard/la base ne peut pas dépasser la table	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
2	6MMTSMROPL42XXX WNNX	Table ronde en stratifié - piètement central rond / 42" diamètre hauteur standard/la base ne peut pas dépasser la table	Phase 1 1 Phase 2 2 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
3	6MMTSMROPL48XXX WNNX	Table ronde en stratifié - piètement central rond (socle) / 48" diamètre hauteur standard/la base ne peut pas dépasser la table	Phase 1 3 Phase 2 4 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
4	6MMTSMSQLL42L42 WNNX	Table carré - 4 pattes ronde 42"x42"x hauteur standard	Phase 1 2 Phase 2 2 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
5	6MMTMDREOL48L96 WYXX	Table rectangulaire - électrifié - pattes carré 48x96 (1220x2440)	Phase 1 4 Phase 2 4 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

6	6MMTLGREOL48144W YNX	Table rectangulaire - électrifié - pattes carré 8x144(1220x3600) 	Phase 1 0 Phase 2 0 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
7	6CMUSHRERL48102W YXX	Table multimedia collaborative, forme rectangulaire, support à écran simple, avec prise électrique 102x48x hauteur standard	Phase 1 1 Phase 2 0 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
8	6CMUSHRERL42L84WY XX	Table multimedia collaborative, forme rectangulaire, support à écran simple, avec prise électrique 84x42x hauteur standard	Phase 1 2 Phase 2 2 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
9	6ZFHLXX24L48HSDSDS X	Sur roulettes avec tablettes rabatable et tiroirs 24"x48"x 34" de hauteur 	Phase 1 8 Phase 2 8 Phase 3 4	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
10	6SBAINXLUW1G19LM NN	Baquette courbe sans accoudoir. Forme spéciale. /assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. 	Phase 1 2 Phase 2 0 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
11	6SMOCBXXLU37G19LY NN	Baquette courbe sans accoudoir. Forme spéciale. /assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. 	Phase 1 2 Phase 2 0 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

12	6SMOCBXXLU37G19LYNN	Banquette courbe sans accoudoir. Forme spéciale. /assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. 	Phase 1 8 Phase 2 0 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
13	6SMOCBXXLU37G19LYNN	Banquette sans traversin avec pattes / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. Max 60"x118" (1500 x 3000) 	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
14	6SBAINXXLUW1G19LMNY	Banquette sans traversin avec pattes / accoudoir gauche /assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. Max 60"x118" (1500 x 3000) 	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
15	6SBAINXXLUW1G19LMNY	Banquette sans traversin avec pattes / accoudoir droite / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. Max 60"x118" (1500 x 3000) 	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
16	6SBAINXXLUW1G19LMNN	Banquette sans traversin avec pattes / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. Max 60"x118" (1500 x 3000) 	Phase 1 3 Phase 2 3 Phase 3 3	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

17	6SMOCBXXLU37G19LY NN	Banquette sans traversin avec pattes / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. Max 60"x118" (1500 x 3000) 	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
18	6SMPRBXXLU25G19L NNN	Banquette sans traversin avec pattes / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. Max 60"x118" (1500 x 3000) 	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
19	6SBAINXXLUW1G19L MNY	Banquette sans traversin avec pattes / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. Max 60"x118" (1500 x 3000) 	Phase 1 1 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
20	6SBAINXXLUW1G19L MNN	Banquette sans traversin avec pattes / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier. Max 60"x118" (1500 x 3000) 	Phase 1 2 Phase 2 2 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
21	6SBAINXXLUW1G19LLY N	Banquette sans traversin de dossier - Individuelle - Hauteur intimité 	Phase 1 6 Phase 2 10 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

22	6SBAINXXLUW1G19LLY N	<p>Individuel / Banquette sans traversin, sans accoudoir avec pattes 24" - 31" x 19" x 16" - 20"</p> <p>Besoin de coordination avec la table, avec au moins 8" - 10" de dégagement, ne peut pas être plus longue que la banquette / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier.</p> 	<p>Phase 1 8</p> <p>Phase 2 24</p> <p>Phase 3 6</p>	non		\$	<p>PHASE 1 \$</p> <p>PHASE 2 \$</p> <p>PHASE 3 \$</p>
23	6SBBTWXXLUW3G19L MYN	<p>Double Banquette sans traversin, sans accoudoir avec pattes, avec panneaux d'intimité en tissus derrière le dossier 48" - 62" x 19" x 16" - 20"</p> <p>Besoin de coordination avec la table, avec au moins 8" - 10" de dégagement, ne peut pas être plus longue que la banquette / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier</p> 	<p>Phase 1 6</p> <p>Phase 2 4</p> <p>Phase 3 4</p>	non		\$	<p>PHASE 1 \$</p> <p>PHASE 2 \$</p> <p>PHASE 3 \$</p>
24	6SBBTHXXLUW5G19LM YN	<p>Triple Banquette sans traversin, sans accoudoir avec pattes, dossier très haut 63" - 75" x 19" x 16" - 20"</p> <p>Besoin de coordination avec la table, avec au moins 8" - 10" de dégagement, ne peut pas être plus longue que la banquette / assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier.</p> 	<p>Phase 1 8</p> <p>Phase 2 6</p> <p>Phase 3 2</p>	non		\$	<p>PHASE 1 \$</p> <p>PHASE 2 \$</p> <p>PHASE 3 \$</p>

25	6SUCROXXLUX8XXXLX XX	Siège rembourré, tabouret rond rembourré avec roulettes 8" diam. X 16" - 19" les roulettes ne doivent pas dépasser l'assise / 5 couleurs différentes	Phase 1 90 Phase 2 90 Phase 3 45	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
26	6STCWRXXLUXXXXXXX NNX	assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier - avec 4 roulettes	Phase 1 5 Phase 2 5 Phase 3 7	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
27	6STCWLXXLUXXXXXXX NX	assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier - avec 4 roulettes	Phase 1 5 Phase 2 5 Phase 3 7	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
28	6LFSUPXXXW8XXXTX X	Panneaux acoustique amovible 48x60 avec roulettes verrouillables 	Phase 1 3 Phase 2 3 Phase 3 3	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
29	6LWBFWWSXXXXXX XNNN	Tableau blanc pour écriture sur roulette stable 36x48	Phase 1 3 Phase 2 3 Phase 3 3	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

**Veuillez fournir des informations supplémentaires:

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA <i>(ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie)</i>						
Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.						
Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
30	Table carré avec piètement métallique peint à quatre branches arrondies /la base ne peut pas dépasser la table 30"x30"xhauteur standard	Phase 1 22 Phase 2 16 Phase 3 7	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
31	Table à laptop 11 - 15 " x 16 - 18" x hauteur ajustable	Phase 1 20 Phase 2 20 Phase 3 6	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
					PHASE 1 Total des produits	\$ \$
					PHASE 2 Total des produits	\$ \$
					PHASE 3 Total des produits	\$ \$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	Phase 1 – 5 ^e et 7 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	11 novembre 2020	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
2	Phase 2 – 3 ^e et 4 étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	5 juillet 2021	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
3	Phase 3 – 2 ^e et 8 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	28 février 2022	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Total des livraisons :	\$

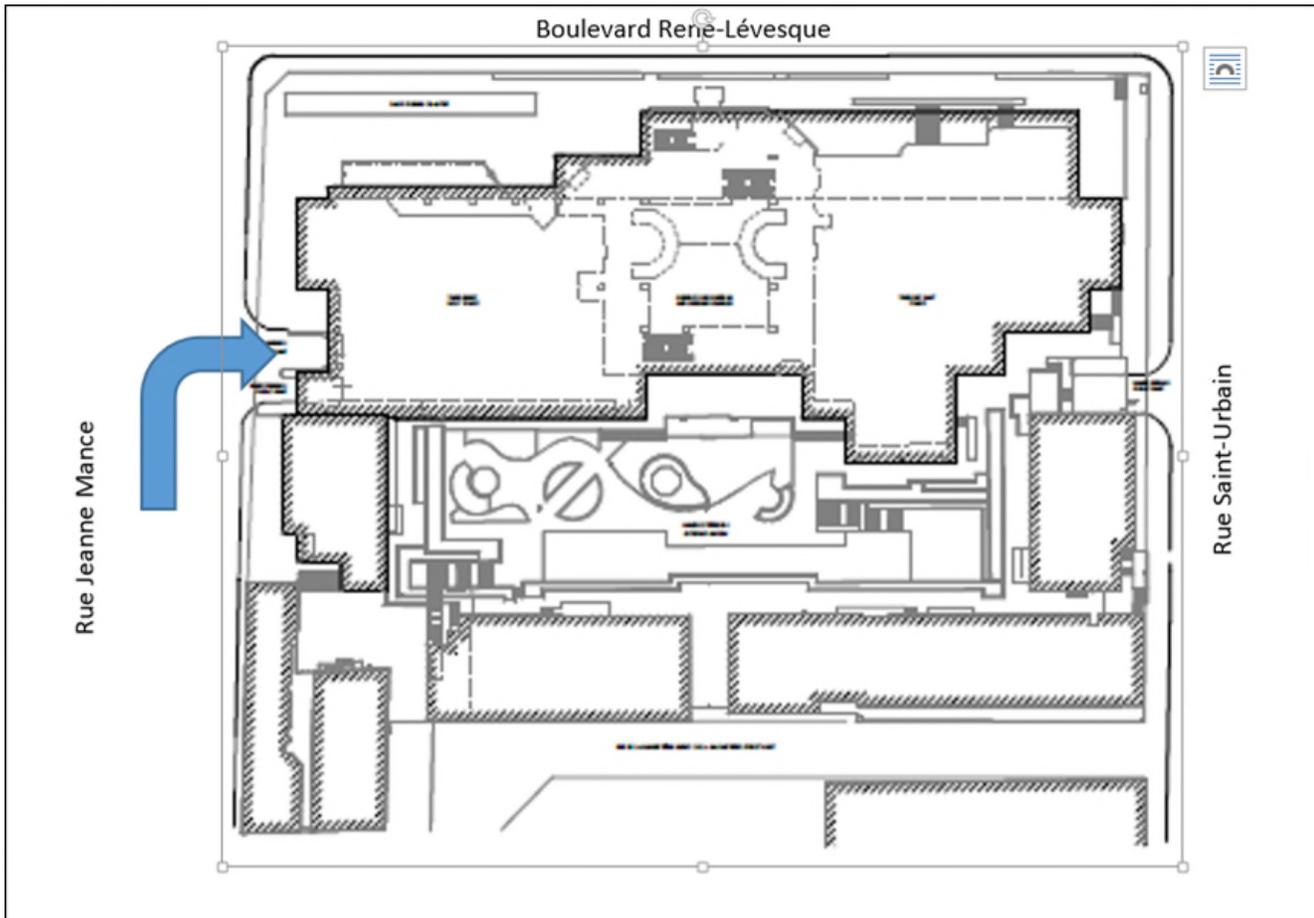
Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	Phase 1 – 5 ^e et 7 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	11 novembre 2020	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
2	Phase 2 – 3 ^e et 4 étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	5 juillet 2021	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
3	Phase 3 – 2 ^e et 8 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	28 février 2022	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, le chargé de projet enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
	<p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4
B	Plateforme	Quai de livraison : Camion maximum de 12'-6" de haut maximum allège et 45'-0" de longueur par la rue Jeanne-Mance, 1125
C	Ascenseur	<p>il y a 1 ascenseur de service. Porte 3'6" x 7', grandeur intérieur 8' de largeur x 7'profondeur.</p> <p>l'ascenseur de service arrive dans nos locaux aux étages des travaux</p> <p>distance entre la porte de l'ascenseur de service sur les étages et le mur devant ±66"</p>
D	Porte	<p>Portes et corridor du sous-sol (du dock à l'ascenseur de service : minimum 5' de largeur x 8' de haut.</p> <p>Distance entre le dock et l'ascenseur de service ±265'</p>
E	Monte-charge	Non
F	Autre (préciser)	Confirmation de la livraison et de l'installation 48 heures d'avance



3.	Continuité des attestations
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$ N/A
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$ N/A
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$ N/A
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(s'il y a lieu)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		PBN:

ANNEXE A.3
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 5

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :

- a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables
- Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)
- Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie : 6

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

******Veillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.******

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produits : 6, Zone individuel ouvert

Tableau 1 – Tableau des produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N°	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	6SLCWAXXWUXXXXXM XXX	Fauteuil d'aire de repos avec accoudoirs Pivotant 	Phase 1 10 Phase 2 10 Phase 3 5	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
2	6SBBINXXLUW1G19LL YN	Fauteuil individuel avec haut dossier et panneau d'intimité 	Phase 1 8 Phase 2 10 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
3	6SBBTWXXLUW3G19LL YN	Fauteuil double avec haut dossier et panneau d'intimité / les panneaux de côté doivent permettre l'appui du dos 	Phase 1 4 Phase 2 3 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
4	6SBBTHXXLUW5G19LL YN	Fauteuil triple avec haut dossier et panneau d'intimité / les panneaux de côté doivent permettre l'appui du dos 	Phase 1 4 Phase 2 7 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
5	6SSOTHXXLUW6XXXQN NY	assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier 	Phase 1 2 Phase 2 2 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

6	6KBSCHxxSY15XXXPINX	Tabouret avec accoudoirs et assise en polymère - hauteur comptoir / Assise 15"D x 24" - 27"H Coquille /style du dossier droit /repose pied	Phase 1 9 Phase 2 9 Phase 3 3	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
7	6KKCSAxxSY16XXXMI NX	Tabouret avec accoudoirs et assise en polymère - hauteur standard / Assise 15"D x 24" - 27"H Coquille /style du dossier droit /repose pied	Phase 1 9 Phase 2 9 Phase 3 3	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
8	6OPLWFLSLXC3H46XYT A	Fauteuil d'aire de repos avec accoudoirs avec pouf assortie - assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier et traversin 	Phase 1 4 Phase 2 4 Phase 3 2	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

**Veuillez fournir des informations supplémentaires:

Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA *(ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie)*

Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe D.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
N°	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
9	Table étroite avec panneaux au bout et en avant Power / électrifié 18"largeur x 96" longueur x hauteur standard 	Phase 1 5 Phase 2 5 Phase 3 6	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
10	Table étroite avec panneaux au bout et en avant électrifié 18"largeur x 96" longueur x 42" hauteur 	Phase 1 5 Phase 2 5 Phase 3 6	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$

11	Sofa en L assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier 	Phase 1 2 Phase 2 1 Phase 3 1	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
12	Long avec l'ajout d'un dossier sur un côté, et écran d'intimité. assise ferme - couleur différente de l'assise et le dossier / les panneaux de côté doivent permettre l'appui du dos 	Phase 1 3 Phase 2 2 Phase 3 0	non		\$	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
				PHASE 1 Total des produits	\$	\$
				PHASE 2 Total des produits	\$	\$
				PHASE 3 Total des produits	\$	\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	Phase 1 – 5 ^e et 7 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	11 novembre 2020	Normales	____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
2	Phase 2 – 3 ^e et 4 étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	5 juillet 2021	Normales	____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$

3	Phase 3 – 2 ^e et 8 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	28 février 2022	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

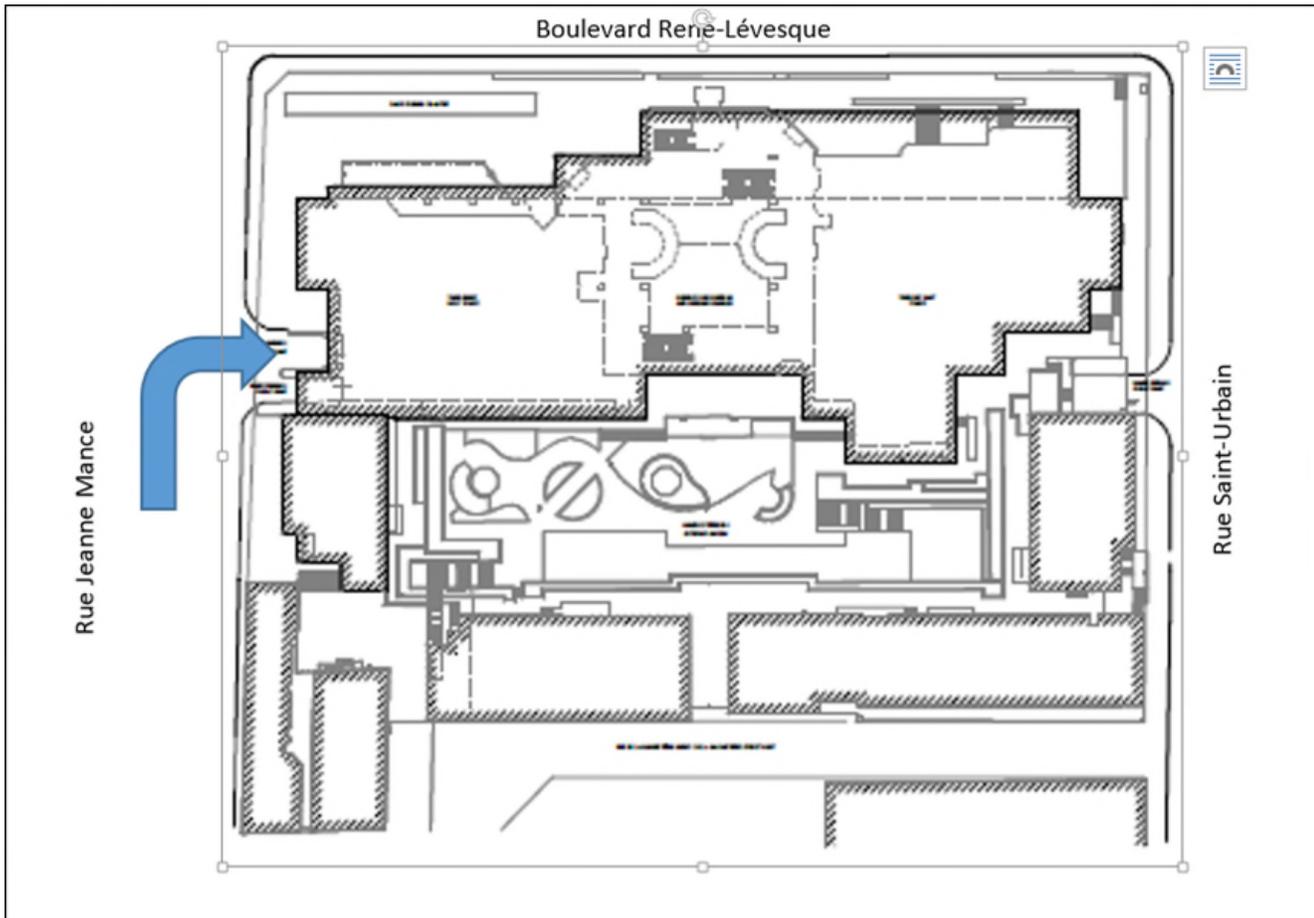
Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	Phase 1 – 5 ^e et 7 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	11 novembre 2020	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.</i>	\$
2	Phase 2 – 3 ^e et 4 étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	5 juillet 2021	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.</i>	\$

3	Phase 3 – 2 ^e et 8 ^e étages 200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4	28 février 2022	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.
 Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.
 Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard	
1.1	<p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, le chargé de projet enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	<p>Installations du Canada où se fera la livraison</p> <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	200 Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1X4
B	Plateforme	Quai de livraison : Camion maximum de 12'-6" de haut maximum allège et 45'-0" de longueur par la rue Jeanne-Mance, 1125
C	Ascenseur	<p>il y a 1 ascenseur de service. Porte 3'6" x 7', grandeur intérieur 8' de largeur x 7' profondeur.</p> <p>l'ascenseur de service arrive dans nos locaux aux étages des travaux</p> <p>distance entre la porte de l'ascenseur de service sur les étages et le mur devant ±66"</p>
D	Porte	Portes et corridor du sous-sol (du dock à l'ascenseur de service : minimum 5' de largeur x 8' de haut. Distance entre le dock et l'ascenseur de service ±265'
E	Monte-charge	Non
F	Autre (préciser)	Confirmation de la livraison et de l'installation 48 heures d'avance



3.	Continuité des attestations
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.4	Conformité du produit
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
4	Total des produits optionnels (Tableau 4) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$ N/A
5	Total des livraisons optionnelles (Tableau 5) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$ N/A
6	Total des installations optionnelles (Tableau 6) <i>(Applicable si l'option est exercée)</i>	\$ N/A
7	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA(s'il y a lieu)	PHASE 1 \$ PHASE 2 \$ PHASE 3 \$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6+ 7) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
10	Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i>	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		PBN:

ANNEXE B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.

ANNEXE D Spécifications supplémentaires, certifications

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA qui fait partie du besoin.

1. Spécifications

Produits hors-AMA des annexes A.1, A.2, A.3 pour la catégorie 6.

2. Attestation

.1 Conformité des produits non disponibles

2.1 Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.